



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	7_HENNEQUINES_75014	Numéro	75114_049_03
Adresse du site	7, rue des Berges Hennequines	Hauteur	R + 7 (22 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/01/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/01/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	16/03/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0° et 240°.		
Distance des ouvrants	Skydôme sous les antennes ; 4 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	0° < 5V/m ; 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 et R+8
Divers	Établissement particulier < 1 V/m à 1,5 m de hauteur		

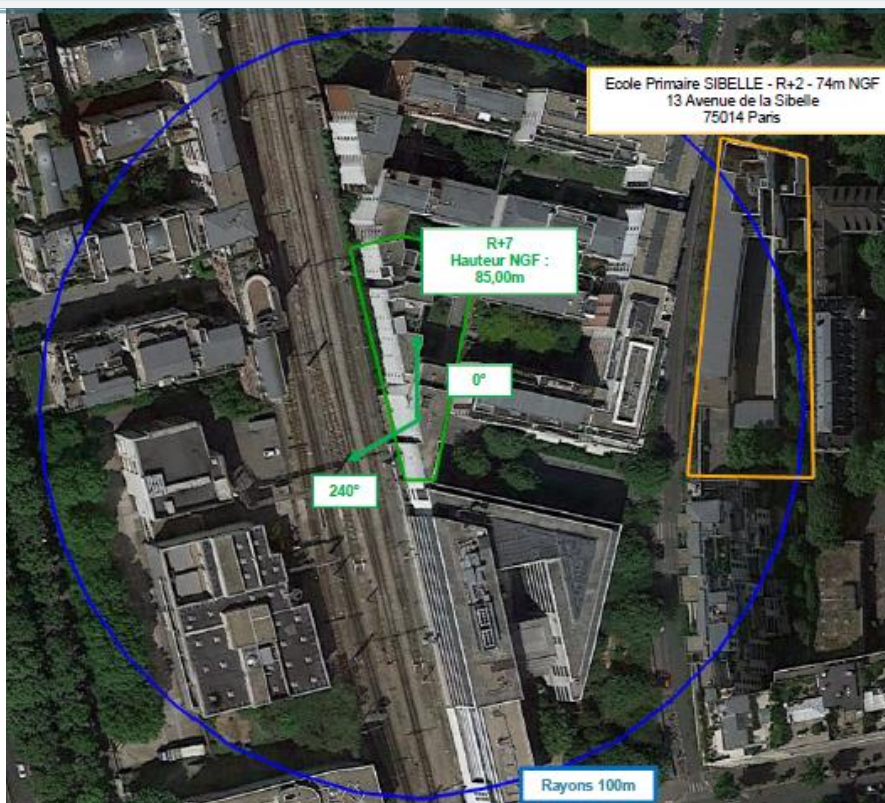
Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, deux antennes seront installées et insérées dans une fausse cheminée. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. La fausse cheminée est en résine de teinte blanc gris type RAL 9002, dite la teinte de l'édicule. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture terrasse, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	24,80 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>

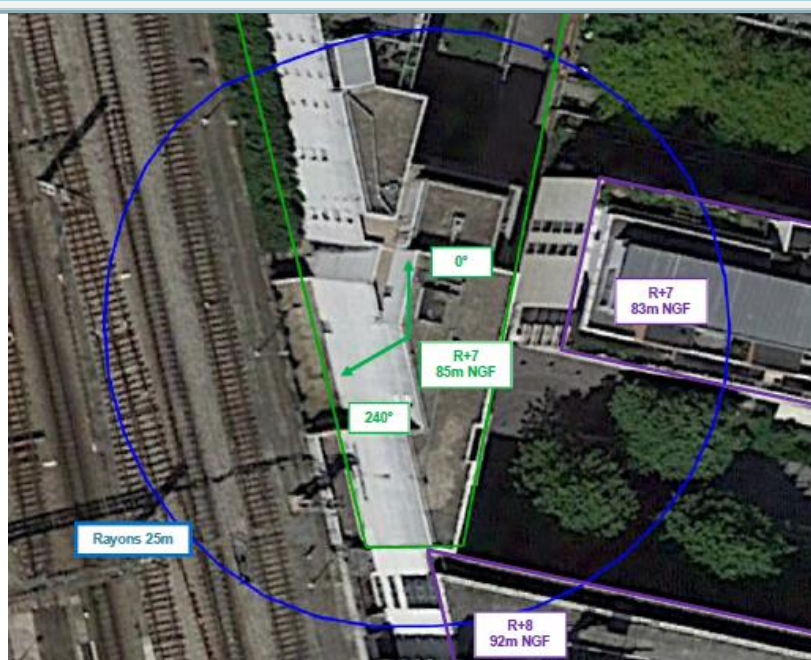
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole primaire Sibelle	13, avenue de la Sibelle 75014 Paris	R+2	NON	75m	0.2%, soit <math><1V/m</math>

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



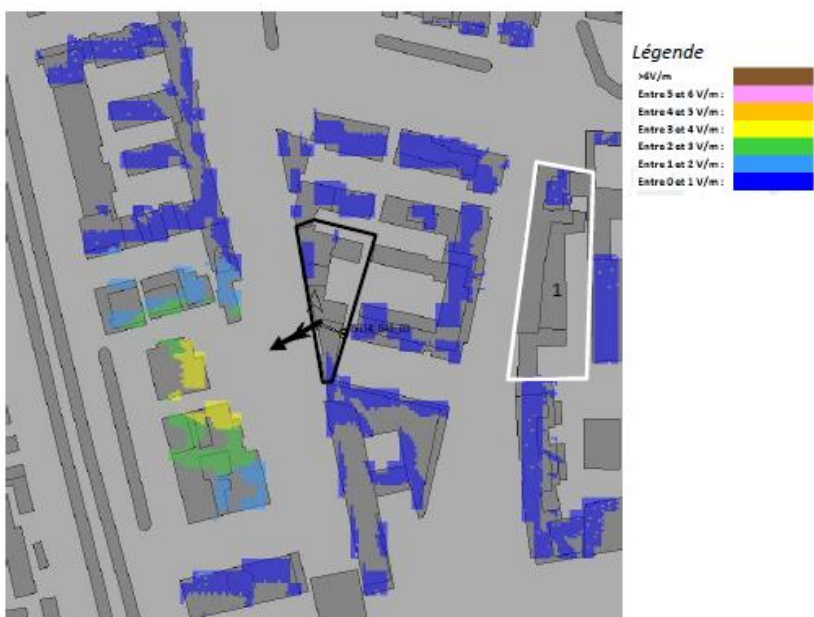


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 13 m.



	Azimut 0°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16 m	13 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue.

Etat de l'existant :

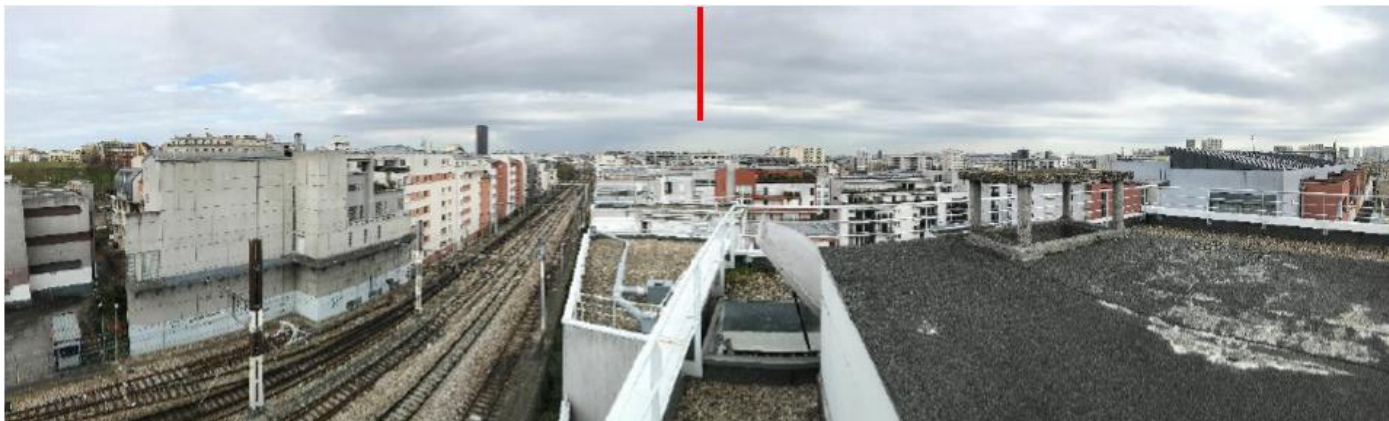


Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 240° :

